

15ème législature

Question N° : 42583	De M. Éric Woerth (Les Républicains - Oise)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > professions de santé	Tête d'analyse >Accompagnement psychologique des personnels soignants	Analyse > Accompagnement psychologique des personnels soignants.
Question publiée au JO le : 16/11/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Éric Woerth attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation psychologique des personnels soignants après la crise sanitaire. Depuis plus d'un an et demi le personnel soignant pâtit des différentes vagues de covid-19. Pour beaucoup d'entre eux, cette surcharge de travail n'a pas été sans conséquence et sans fatigue physique et psychologique. De nombreux personnels soignants quittent leur poste depuis quelques mois et décident d'arrêter leur profession. Aussi, la situation à l'hôpital est dramatique et d'après une récente analyse près d'un lit sur cinq n'est plus disponible en raison du trop faible nombre de soignants. Aussi, il souhaiterait savoir si le Gouvernement envisage d'établir un dispositif d'accompagnement psychologique pour le personnel soignant à l'hôpital, mais également pour toutes les professions libérales qui ont été directement impactées par cette situation sans précédent.